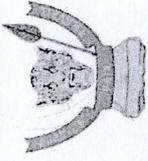


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°051/2025

A LA SOCIETE KBN INTERNATIONAL SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° ED/F/01/PM/CAB/CGPMP/2024, conclu avec la Primature, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept cent cinquante-quatre mille neuf cent onze, soixante-sept centimes (USD 754 911,67) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq mille deux cent quatre-vingt-quatre, trente-huit centimes (USD 5 284,38), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 19/03/2025.

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général